

REUNION PLENIERE DE LA CPU

COMPTE-RENDU

Bruxelles, Comité des Régions
Jeudi 15 septembre 2016

TABLE DES MATIERES

Fils directeurs du séminaire : la place et le rôle des universités en Europe	P. 2-3
Intervention de Jyrki Katainen	P. 3-4
Valeur intégrative des universités : le fil directeur de l'enseignement supérieur	P. 5-7
Intervention de Carlos Moedas.....	P. 7-8
Valeur intégrative des universités : le fil directeur de l'enseignement supérieur	P. 9-11
Valeur intégrative des universités dans la politique de cohésion	P. 12-13
L'influence politique à Bruxelles.....	P. 13-15
Conclusions du séminaire	P. 16

INTERVENANTS

- **Julien BLANC** – Représentant d’Aix-Marseille Université à Bruxelles
- **Simone BONNAFOUS** – Directrice générale pour l’Enseignement supérieur et l’insertion professionnelle (DGESIP), Ministère de l’Education Nationale, de l’Enseignement supérieur et de la Recherche
- **Jean CHAMBAZ** – Président de l’Université Pierre et Marie Curie
- **Denis DESPREAUX** – Chef de la mission Europe et international pour la recherche, l’innovation et l’enseignement supérieur (MEIRIES), Ministère de l’Education nationale, de l’Enseignement supérieur et de la Recherche
- **Jean-Pierre FINANCE** - CPU
- **Christine GANGLOFF-ZIEGLER** – Présidente de l’Université de Haute Alsace
- **Jose Carlos GOMEZ SAL** – Président de la commission R&D de la CRUE (Conférence des recteurs espagnols)
- **Jyrki KATAINEN** – Vice-président de la Commission européenne en charge de l’Emploi, de la Croissance, de l’Investissement et de la Compétitivité
- **Pascal MANGIN** – Membre du Comité des Régions, Conseiller régional, Région Alsace-Champagne-Ardenne-Lorraine
- **Carlos MOEDAS** – Commissaire à la Recherche, la Science et l’Innovation, Commission européenne
- **Katja REPEL** – Chef d’unité adjointe, Direction générale REGIO (politique régionale), croissance intelligente durable, Commission européenne
- **Jean-Loup SALZMANN** – Président de la CPU
- **Rolf TARRACH** – Président de l’EUA (European University Association)
- **Manuel TUNON DE LARA** – Président de l’Université de Bordeaux
- **Kurt VANDENBERGHE** – Directeur, Direction générale R&I (Recherche et Innovation), élaboration des politiques et coordination, Commission européenne
- **Stéphanie VON EUW** – Vice-présidente du Conseil régional d’Ile-de-France en charge des affaires européennes
- **Margaret WATERS** – Chef d’unité, Direction générale EAC (Education, culture, jeunesse et sport), modernisation de l’enseignement supérieur, Commission européenne
- **Lesley WILSON** – Secrétaire générale de l’EUA (European University Association)

MODERATEURS

- **Luc HITTINGER** – Délégué permanent de la CPU à Bruxelles
- **Patrick LEVY** – Président de la COMUE Université Grenoble Alpes
- **Pierre MUTZENHARDT** – Président de l’Université de Lorraine
- **Gilles ROUSSEL** – Président de l’Université Paris-Est – Marne-la-Vallée, président de la commission formation de la CPU

<p style="text-align: center;">FILS DIRECTEURS DU SEMINAIRE LA PLACE ET LE ROLE DES UNIVERSITES EN EUROPE</p>

L'EUROPE, LA CRISE DE VALEURS ET LA NECESSITE D'UN DISCOURS EUROPEEN DES UNIVERSITES

Jean-Loup SALZMANN dénonce la montée du populisme, le repli sur soi ainsi que le refus de s'ouvrir. Nous n'avons pas le courage d'assumer plusieurs de nos dysfonctionnements et faisons porter ces maux à l'Europe. Or, les universités, sont tournées vers l'international, l'Europe et donc ouvertes sur le monde. Pour un certain nombre d'entre nous, il est difficile de comprendre ce qu'il se passe dans des pays, comme la Suisse, l'Angleterre, ou la Turquie, mais aussi à l'intérieur du nôtre. Nous sommes nombreux à être désorientés face à cette rupture de l'échange.

Carlos MOEDAS confie qu'il a été choqué par la campagne du Brexit où le discours des pro-Brexit s'est concentré contre les experts et contre la science. La politique doit reposer sur des faits avérés. C'est la raison pour laquelle la Commission européenne a créé un groupe d'experts (chief scientific advisers) pour accompagner les politiques dans leurs décisions.

Simone BONNAFOUS appelle les universités européennes à réfléchir à une pensée et à un discours nouveaux sur l'Europe, et sur les valeurs qui y sont associées. Les universitaires, comme ils savent souvent le faire, doivent revivifier et réinterroger les concepts.

Lesley WILSON réaffirme quant à elle l'importance de l'autonomie des universités, car on ne peut prédire l'avenir comme le montrent les événements récents. C'est, en effet, l'autonomie qui est à la base des possibilités d'action.

LIENS FORMATION / RECHERCHE

La valeur intégrative des universités est un des messages fort et partagé de ce séminaire. Les universités sont, pour Lesley WILSON, les seules institutions responsables de la formation des étudiants, des jeunes chercheurs, de la recherche et de l'innovation. C'est ce qui définit l'université et lui donne toute son importance.

La recherche, d'un côté, et l'enseignement supérieur de l'autre, ne sont pas traités de la même manière pour des raisons historiques, juridiques et légales au niveau européen. Jean-Loup SALZMANN, souligne le caractère indispensable de la continuité entre les missions des universités pour la jeunesse, le développement économique et l'avenir de la France et de l'Europe.

Kurt VANDENBERGHE rappelle que la recherche et l'innovation sont au cœur des politiques européennes. La Commission européenne donne régulièrement des recommandations annuelles aux Etats membres pour réformer leurs systèmes économiques d'innovation, de recherche et d'enseignement. Le rôle de la recherche et de l'innovation, mais également de l'enseignement, est fondamental pour l'avenir de l'Europe. Il souhaite une meilleure cohérence au sein du programme Horizon 2020, entre les Etats membres et entre les programmes politiques, notamment en lien avec la formation et le processus de Bologne.

Christine GANGLOFF-ZIEGLER souligne que, pour elle, le lien nécessaire entre la formation et la recherche doit se faire dès le niveau licence. Elle s'interroge également sur la politique de concentration des financements vers la recherche, et la volonté générale des différents ministères des pays européens de diffuser plus largement leur enseignement supérieur et les connaissances qui y sont associées sans toujours y consacrer les moyens nécessaires.

Enfin, Margaret WATERS annonce que la DG EAC souhaite sceller les liens entre recherche et enseignement au sein des écosystèmes régionaux.

POUR UNE GOUVERNANCE COMMUNAUTAIRE PLUS INTEGRATIVE QUE LA POLITIQUE DES SILOS

L'administration européenne est organisée logiquement en Directions Générales, qui résulte cependant en une politique de silos. Sur les sujets qui concernent les universités, il s'agit pour Jean CHAMBAZ d'associer formation et recherche ; formation, recherche et numérique ; formation, recherche et intégration dans le territoire. Ces problématiques sont du ressort de la DG R&I, de la DG EAC, de la DG CONNECT et de la DG REGIO¹. Actuellement les universités sont ballotées d'une DG à l'autre parce qu'aucune enceinte ne permet une approche intégrative.

Patrick LEVY et Jean-Pierre FINANCE parviennent au même constat d'une nécessaire gouvernance intégrée de la CE. La dichotomie entre la politique de la DG R&I, davantage axée sur l'excellence scientifique (valeur ajoutée de l'Europe dans la compétition mondiale), et la volonté de résorber la fracture entre l'Est et l'Ouest, soulève également les limites du silotage entre les différentes DGs et à la nécessité d'aller vers des politiques davantage coordonnées au niveau de la Commission Européenne.

POUR UNE COOPERATION ENTRE UNIVERSITES ET REGIONS EN EUROPE

Les liens entre les universités et les régions en Europe devraient être renforcés. Cette concertation permettrait d'identifier des propositions communes, notamment par rapport à la future politique de cohésion, ainsi que des relations plus fluides au niveau des régions.

RENFORCER LA COHERENCE DE LA REPRESENTATION DES ACTEURS FRANÇAIS A BRUXELLES

Suite au constat du Ministère et au premier bilan contrasté de la participation française au programme H2020, cette concertation doit d'étendre à l'ensemble des acteurs de la recherche présents à Bruxelles, et également dans un deuxième temps par un dialogue avec les entreprises françaises présentes à Bruxelles. Il s'agit également de renforcer la présence des experts français dans les groupes de travail de la Commission européenne.

¹ DG R&I : Direction Générale en charge de la Recherche et de l'Innovation

DG EAC : Education, Culture, Jeunesse et Sport

DG CONNECT : direction générale en charge de l'économie et de la société numériques

DG REGIO : direction générale en charge de la politique régionale

Discours de Jyrki KATAINEN

Le populisme : remise en cause de la construction européenne

Le populisme représente un défi majeur pour la stabilité et le système de valeurs européens. Il est contraire à la responsabilité des Etats européens, et est sur le point de défier les principales valeurs européennes comme la règle de droit.

Cette responsabilité européenne n'a jamais été bâtie par des populistes, mais par des mouvements politiques variés. Il n'est pas possible d'utiliser des victoires électorales temporaires pour défier la règle de droit européen, les droits de l'homme ainsi que les libertés fondamentales.

Le populisme n'apporte rien au capital humain. Ce dernier nécessite des investissements à long terme, tandis que les populistes articulent leurs programmes dans le cadre de politiques à court-terme.

Les universités représentent un capital humain très important au travers des connaissances qu'elles enseignent. L'idée fondamentale de l'université est de partager des connaissances qui par nature sont universelles. Les universités, depuis toujours, sont internationales et ouvertes sur le monde et l'humanité en diffusant les connaissances au plus grand nombre. Ces valeurs sont à la base des besoins de nos sociétés.

En tant que responsable politique, vous devez tracer un trait entre la responsabilité et le populisme, qui représente un clivage plus important que le traditionnel clivage entre droite et gauche.

Discours de Jyrki KATAINEN

EFSI (« plan Juncker »), enseignement et universités

La Commission européenne a récemment mené une consultation publique visant à apprécier les futures priorités de la coopération européenne en matière d'enseignement supérieur. Sur la base des résultats de cette consultation, la Commission Européenne intensifiera ses travaux dans 3 domaines :

1. Aider les étudiants à développer les connaissances et les capacités les plus adaptées à leurs futures carrières : l'accent sera mis sur la conception des programmes et l'étude comparative des connaissances enseignées. Des indicateurs de suivi seront mis en place;
2. Améliorer les liens entre enseignement et recherche ;
3. S'assurer que les établissements d'enseignement supérieur contribuent à l'innovation au sein de leurs régions. La priorité est de construire davantage de liens (et/ou d'améliorer leur qualité) entre les universités, les entreprises et les autres organisations pour encourager les innovations sociales et économiques. L'idée est de mettre en avant un ensemble de priorités et d'actions au niveau européen, avec un accent particulier sur le programme Erasmus+ afin d'obtenir les financements nécessaires à son succès.

Au sujet du futur d'EFSI (plan Juncker), Jyrki KATAINEN informe que la proposition présentée devant le parlement européen le 14 septembre inclut un allongement de la durée du dispositif ainsi qu'un accent sur l'accès aux financements des start-ups et des PME. L'investissement total est estimé à 500 Milliards d'Euros d'ici fin 2020. Carlos MOEDAS, quant à lui, informe que le Parlement a confirmé l'augmentation de 400 M€ du budget d'Horizon 2020 jusqu'à la fin de la période de programmation.

Jyrki KATAINEN a rappelé que la recherche et l'innovation sont des domaines de financement prioritaires. EFSI doit mobiliser l'investissement privé et le soutien aux projets dans différents secteurs liés à l'enseignement supérieur, la recherche et l'innovation.

Ce fonds stratégique sera utilisé de diverses façons, pour l'amélioration des infrastructures universitaires, le logement étudiant, les régimes de prêts aux étudiants. Le financement de projets rapprochera la recherche publique et le secteur privé pour créer des entreprises innovantes. **Un appel à manifestation d'intérêt sera prochainement proposé afin de financer le transfert de technologie, notamment celui en lien avec les activités de commercialisation des universités (création de spin off, octroi de licence).**

A ce stade, Jyrki KATAINEN considère qu'en matière de résultats, les projets orientés recherche sont encourageants, ce qui est moins vrai pour tous les projets liés à la formation.

Jean CHAMBAZ mentionne une étude de l'EUA sur les résultats du premier volet de l'EFSI : sur les 9 Milliards d'Euros investis jusqu'à présent, seules 2 universités ont été impliquées, et le taux de retour de 23% en R&D a uniquement concerné le secteur privé, et pas les universités.

Il se réjouit également des 400 millions supplémentaires pour Horizon 2020, mais les ramène aux 2,7 milliards prélevés l'an dernier pour nourrir EFSI qui n'est pas revenu aux universités, à la recherche et à l'innovation portées par le secteur public.

VALEUR INTEGRATIVE DES UNIVERSITES : LE FIL DIRECTEUR DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR

Intervenants:

- MARGARET WATERS – Chef d'unité, Direction Générale EAC, modernisation de l'enseignement supérieur, Commission Européenne
- CHRISTINE GANGLOFF-ZIEGLER – Présidente de l'Université de Haute Alsace
- LESLEY WILSON – Secrétaire générale de l'EUA

Modérateur: GILLES ROUSSEL - Président de l'Université Paris-Est – Marne-la-Vallée, président de la commission formation de la CPU.

Margaret WATERS annonce l'augmentation prochaine du budget d'Erasmus +. Elle convient que l'enseignement supérieur et la recherche ont besoin tous deux de plus d'investissements. La CE joue assurément un rôle dans le domaine de l'enseignement supérieur, notamment sur des objets comme la mobilité, les projets de collaborations internationaux, le soutien apporté aux politiques de réformes des gouvernements et le soutien aux universités, qui se redéfinissent par rapport aux défis actuels.

Margaret WATERS insiste sur l'importance de la place de l'enseignement dans l'évolution des carrières, pour inciter les enseignements-chercheurs à davantage s'impliquer dans l'enseignement. La CE souhaite s'atteler à ce chantier de valorisation de l'enseignement, qui devrait associer la DG recherche afin de mieux mesurer la valeur ajoutée de l'enseignement au sein des universités. La DG EAC souhaite sceller les liens entre la recherche et l'enseignement au sein des écosystèmes régionaux qui sont pour elle des moteurs de la croissance. Les universités doivent jouer leur rôle de catalyseur de la croissance et de l'inclusion sociale.

LES ENJEUX DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR EN EUROPE

Christine GANGLOFF-ZIEGLER présente les cinq objectifs liés à Europe 2020, stratégie pour la croissance et l'emploi que l'Union Européenne a lancée en 2010 et qui constituent également des enjeux pour l'enseignement supérieur en Europe : l'emploi, l'innovation, l'éducation, l'inclusion sociale et l'énergie. Chaque université peut et doit trouver sa place dans ces différents axes, dans le cadre prospectif de l'open education.

- La formation doit être davantage centrée sur l'étudiant pour répondre à la question d'une diversité croissante des profils et pour favoriser l'insertion professionnelle et sociale et l'employabilité. Cela inclut aussi le soutien à la formation tout au long de la vie ;
- Une meilleure reconnaissance du doctorat par les employeurs permettra de répondre aux besoins de recherche et d'innovation ;
- L'innovation pédagogique est un levier dont les universités s'emparent et la Commission Européenne pourrait soutenir ce développement. A cette fin, la CPU a proposé l'équivalent

d'une action COST² dans le domaine de l'éducation, de la formation, incluant le numérique pour favoriser les échanges d'expériences et leur diffusion ;

- Des questions se posent sur les formes que pourrait prendre un Erasmus virtuel, puisqu'aujourd'hui la mobilité n'est plus nécessairement physique ;
- La question de l'inclusion sociale, de la diversité et de l'égalité suppose une attention particulière aux droits des femmes au sein des universités.

LE PROCESSUS DE BOLOGNE

Lesley WILSON souligne les effets positifs du processus de Bologne. Il a permis, notamment au sein des pays européens, de développer et d'échanger les bonnes pratiques. Le processus a une vraie valeur en soi. Au niveau international, les principaux acteurs connaissent cet Espace Européen de l'Enseignement Supérieur. Il est aujourd'hui possible de reconnaître au sein des pays européens les diplômes et les crédits européens. De nombreuses avancées ont été faites dans les outils, mais aussi dans la pensée européenne. Néanmoins, un travail important reste à faire, comme le montre l'étude *Trends* de l'EUA où n'apparaît pas encore suffisamment la politique européenne mais davantage les politiques nationales.

Margaret WATERS rappelle que le processus de Bologne est un espace qui réunit des représentants politiques de systèmes d'enseignement supérieur différents, et des représentants d'universités autonomes. Ce processus est pourvu d'outils communs, même si les mises en oeuvre diffèrent selon les pays. Ce système a permis la mobilité de près de 500.000 personnes et de partager de très nombreuses connaissances mais aussi les valeurs européennes. Des questions, notamment sur son devenir, demeurent. D'après une étude menée avec le réseau Erasmus Student Network, 10% des étudiants interrogés ont toujours des difficultés pour la reconnaissance de leur diplôme, ce qui les empêche de poursuivre leur étude dans un autre pays. Sur ce sujet, la CE est impliquée dans la plupart des groupes de travail.

Patricia POL informe que les débats actuels sont centrés sur les valeurs de la liberté académique et sur l'autonomie institutionnelle. Elle se réjouit que l'EUA s'engage dans la dimension de *teaching and learning*, qui est un axe fort pour la conférence de Paris en 2018 sur la suite du processus de Bologne.

A l'origine, pour Simone BONNAFOUS, le processus inter-gouvernemental de Bologne se voulait dynamique. Le rapport entre ces outils (les ECTS, le supplément diplôme, les *guidelines*, les agences qualité, etc.) et les principes originels de Bologne dans un certain nombre de pays européens se sont largement distendus. Même si les crédits européens ont fait preuve de leur intérêt, il s'agit aujourd'hui de les ressourcer et d'élaborer un discours légitimant les nouvelles bases de ce processus.

L'Espace Européen de l'Enseignement Supérieur et l'Espace Européen de la Recherche évoluent aujourd'hui côte à côte. Faut-il les garder éternellement côte à côte, surtout si le premier n'est plus clairement fondé sur un certain nombre de valeurs, en tout cas, n'est plus capable de les

² Réponse de la CPU à la consultation européenne sur l'agenda de modernisation des universités

porter ? C'est pourquoi le MENESR travaille avec Jean-Emile GOMBERT, Président de l'institut universitaire européen de Florence, qui comprend plus de vingt pays membres. Cette structure permet de réfléchir au plus haut niveau à ce que pourrait être une gouvernance européenne. Elle propose d'en faire un des lieux où se pensent au plus haut niveau de la recherche, l'Europe de demain et l'enseignement supérieur.

Christine GANGLOFF-ZIEGLER souhaite intégrer dans la réflexion autour du processus de Bologne le travail fait en France sur la sélection dans le cadre du master au niveau du M1 qui doit permettre que la France aille au bout de l'implémentation du processus LMD. Elle souhaite également un soutien à des partenariats structurants entre universités, partenariats internationaux de proximité grâce à des échanges transfrontaliers pour développer un certain nombre d'échanges en matière de formation et de recherche en allant le plus loin possible, grâce à la proximité, et ainsi utiliser ces expérimentations pour les diffuser ensuite dans un cadre plus large.

INTERVENTION DE CARLOS MOEDAS

COMMISSAIRE A LA RECHERCHE, LA SCIENCE ET L'INNOVATION

OPEN SCIENCE

Carlos MOEDAS rappelle la nécessité d'avoir une stratégie de la science et de l'innovation engagée contre le mouvement de protectionnisme qui s'étend en Europe. C'est l'objectif de la stratégie *open innovation*, *open science* et *open to the world*. La science ouverte se fait à différents niveaux, celui des publications, des données, et via l'intégrité dans la recherche.

- *Les publications*

Il y a trois mois, les 28 pays de l'UE réunis dans le cadre du Conseil européen des ministres de la recherche, ont marqué leur accord pour passer à l'Open Access d'ici 2020.

- *L'ouverture des données*

Carlos MOEDAS souhaite davantage communiquer sur les enjeux de l'ouverture des données. La CE s'est engagée sur le projet de nuage européen de la recherche (European science cloud), un système techniquement meilleur que les autres afin que les chercheurs puissent utiliser, archiver, mais aussi travailler les données. La proposition faite par la CE au Parlement européen sur les copyrights a été acceptée. Elle prévoit une exception totale pour le Text and Data Mining, c'est-à-dire pour le travail des données, dans les dispositions prévues pour les copyrights. Jean-Loup SALZMANN précise que la France s'est appuyée sur ces travaux pour convaincre le Parlement français que ces dispositions ne violaient pas les règles européennes, le TDM étant essentiel à la science.

- *L'intégrité scientifique*

Cette ouverture requiert plus de responsabilités. La CE a changé les règles sur l'intégrité de la

recherche, mais souhaite des règles où l'université est responsable. Jean Loup-SALZMANN ajoute que la France y travaille et que le Secrétaire d'Etat Thierry MANDON a confié à Pierre CORVOL, ancien Administrateur du Collège de France, une mission qui n'a pas conclu exactement dans le sens de la CE sur la responsabilisation des institutions qui sont souvent à l'origine de la découverte des fraudes.

La *science ouverte* ouvre des perspectives de croisement entre les disciplines. Trop de cloisons empêchent cependant d'aller sur les frontières de ces différentes sciences, essentielles pour l'innovation aujourd'hui et pour la science.

LE CONSEIL EUROPEEN DE L'INNOVATION (EIC)

Carlos MOEDAS propose de changer certaines règles pour l'innovation. C'est l'objet du *Conseil européen de l'innovation* que d'enlever les contraintes. Il représente d'abord un changement de règles dès 2017 notamment pour regrouper les programmes éparpillés. Cela se fera lentement et pragmatiquement. Le regard sur l'innovation disruptive entre les frontières était insuffisant. Concrètement :

- Cette année, des appels ouverts et continus seront lancés via l'instrument PME.
- Une réflexion sera lancée sur les critères d'évaluation.
- Les innovateurs seront au centre du processus. Ils seront identifiés par un groupe de « sages », qui ont créé et développé des entreprises, qui auront la capacité d'identifier ces jeunes gens.

Le Commissaire MOEDAS souhaite changer de manière pragmatique certaines parties du programme-cadre, en assembler certaines, créer une dynamique différente pour l'innovation en Europe. C'est une liste de 10 changements qui seront mis en place dans les mois à venir pour aller du bas vers le haut et non pas du haut vers le bas. Enfin, il accordera une attention soutenue à l'innovation sociale.

Kurt VANDENBERGHE précise que l'agenda de la *science ouverte*, ouvre la voie à un nouveau système d'évaluation de la carrière des chercheurs. L'Europe a également besoin de travailler sur les *alternative metrics*, qui incorporent le respect de la méthode scientifique, l'interaction avec la société, la transdisciplinarité où l'utilisateur final et la société civile participent également à la mise en œuvre des actions de recherches et d'innovation.

Commentaire de Jean CHAMBAZ

« *Je n'arrive pas à comprendre ce que sera l'EIC ou ce que vous voulez que ce soit.*

Vous dites l'ERC est quelque chose mais précisément, l'innovation n'étant pas la recherche, je ne comprends pas que nous puissions envisager un instrument identique pour l'innovation. Je ne vois pas comment détecter les meilleurs innovateurs, avant qu'ils n'aient avancé dans leur travail. S'ils dévoilent leurs plans d'innovation pour obtenir un soutien, le risque que ce ne soit pas eux qui les développent est grand.

Vous appelez à la responsabilité des institutions. Là encore, je me demande si l'effet transformant ou l'effet disruptif d'une action nouvelle de la Commission sur l'innovation ne serait pas un appui

aux institutions pour créer des conditions d'une innovation fructueuse à partir du travail de leurs chercheurs, car nous savons bien qu'il n'y a pas d'innovations découpées de la recherche. Plutôt que de chercher des individus, un soutien clair aux institutions pour appuyer le transfert et les innovations disruptives à partir de leur masse critique de recherche me semblerait plus pertinent. »

VALEUR INTEGRATIVE DES UNIVERSITES :

LE FIL DIRECTEUR DE LA RECHERCHE

Intervenants:

- KURT VANDENBERGHE – Directeur, DG R&I, élaboration des politiques et coordination, Commission européenne
- ROLF TARRACH – Président de l'EUA
- JEAN CHAMBAZ – Président de l'Université Pierre et Marie Curie

Modérateur: PIERRE MUTZENHARDT - Président de l'Université de Lorraine, président de la commission recherche de la CPU

LES VALEURS INTEGRATIVES DE LA RECHERCHE

Kurt VANDENBERGHE trouve que des intégrations sont à réaliser à différents niveaux, entre la science et l'innovation, entre la société et la recherche, entre les disciplines et entre les DG de la Commission Européenne, surtout dans un contexte de questionnement sérieux sur le rôle de l'Europe.

L'intégration concerne également les relations entre les Etats membres au sein de l'Union Européenne et le rôle que peuvent y jouer ensemble les universités.

Les grands défis sociétaux requièrent de nouvelles connaissances et de nouvelles solutions. Les efforts de recherche et d'innovation doivent être accrus mais également déboucher sur davantage de profits et de bénéfices pour notre société et pour notre économie. L'objectif est d'avoir plus d'impacts et de récolter les dividendes multiples de la recherche et de l'enseignement.

L'intégration est également nécessaire entre la recherche, l'innovation, l'économie et la société à tous les niveaux, y compris aux niveaux de la démocratie et des valeurs universelles.

S'agissant des politiques de la recherche et de l'innovation, la DG recherche souhaite réformer et améliorer les conditions-cadres. Cela passe par la poursuite de la construction de l'Espace Européen de Recherche et le processus de Bologne, et par la réglementation.

Des questions demeurent quant à la programmation des fonds de recherche et d'innovation du programme H2O2O, et notamment en vue de renforcer l'impact et la qualité de la science et de l'innovation? Il est essentiel aujourd'hui de connaître la valeur ajoutée européenne de ce programme. L'Europe s'arrêterait-elle si nous n'avions plus, à l'avenir, le programme Horizon

2020 ? Cela devrait-il être plutôt un programme qui aide à structurer et à mieux coordonner les efforts nationaux dans un espace européen de recherche ? Jean CHAMBAZ affirme la considérable plus-value d'Horizon 2020 et regretterait de revenir à une simple coordination entre Etats.

L'IMPORTANCE ET LES ENJEUX DE LA RECHERCHE COLLABORATIVE

Les pays qui avaient traditionnellement une forte participation au FP7 continuent d'être largement bénéficiaires dans le cadre d'Horizon 2020. Les pays de l'UE13 et les nouveaux membres ont davantage de difficultés. Différentes solutions sont possibles. Il convient d'avoir des appels concrets pour les pays qui participent beaucoup moins. Jean CHAMBAZ précise que l'Europe ne peut pas se construire dans le domaine de la recherche uniquement dans le Nord-Ouest de l'Europe. Cela oblige à renforcer la cohésion, qui ne peut se faire précisément que par la recherche collaborative, comprise dans un sens plus large que la collaboration stricto sensu entre universités et entreprises, mais entre partenaires de différentes régions de l'Europe où il y a des niches d'excellence. Il ne s'agit donc pas de rompre avec la vision élitiste de l'Europe. L'ERC a vraiment été l'illustration même de ce qu'il fallait faire pour les personnes, mais plutôt de garder cette exigence d'excellence dans des coopérations.

Kurt VANDENBERGHE rappelle que d'autres canaux sont étudiés pour les financer, comme le sceau d'excellence avec les fonds structurels reçus par les Etats membres, qui peuvent financer les projets excellents mais non retenus.

La coopération est la clef de voûte pour Carlos MOEDAS. A ce stade, elle se concrétise par une coopération entre disciplines et une approche top-down. Il dénonce cependant des coopérations artificielles de partenaires qui présentent ensemble des projets européens sans un réel travail collectif. Il ajoute que ce n'est pas seulement du domaine de la recherche mais également de l'éducation.

Simone BONNAFOUS considère, au contraire, que ces projets de recherche européens sont d'abord l'occasion de collaborer avec d'autres pays. Le MENESR a fait sa propre enquête auprès des chercheurs français. **Les projets collaboratifs entre équipes de différents pays sont vraiment vus comme une grande plus-value.** C'est l'un des intérêts majeurs des programmes européens. Ces projets qui associent plusieurs équipes, de plusieurs pays, sont l'occasion de continuer à travailler ensemble, c'est ce qui irrigue une production scientifique européenne et donc internationale.

LA VISIBILITE DE LA RECHERCHE UNIVERSITAIRE FRANÇAISE

Le paysage de la recherche française est compliqué. Néanmoins, la plupart des unités de recherche des organismes de recherche sont mixtes avec les universités et sont hébergées dans les universités. Il s'agit donc de recherche universitaire.

Lorsque les mauvais résultats des universités françaises sont abordés, c'est le système d'identification par les chercheurs qui pose problème. Aujourd'hui, seul l'établissement porteur d'un projet H2020 est comptabilisé dans les statistiques de la Commission Européenne. Il serait utile que les portails de la Commission reconnaissent l'université comme porteur des lauréats,

que les projets soient gérés par un organisme ou une université. Cela permettrait une plus juste représentation du poids des universités françaises par rapport à leurs partenaires européens.

GOUVERNANCE ET INSUFFISANT SOUTIEN AUX ETABLISSEMENTS

Les universités sont sollicitées pour être plus présentes vis-à-vis de l'Europe, pour jouer un rôle plus important, mais où sont les instruments qui permettent de le faire ?

Outre la politique de silotage (Cf. page 2), l'Europe ne reconnaît pas suffisamment le rôle intégrateur des universités pour Jean CHAMBAZ. Il manque des instruments adaptés, et la Commission européenne devrait assurément davantage s'appuyer sur les établissements pour identifier les innovateurs.

A ce stade, les programmes européens ne soutiennent pas directement les coopérations entre universités européennes, qui permettraient de porter ce genre de politiques. Cela serait un relais qui dépasserait les politiques nationales et qui les conduirait à une plus grande convergence avec des orientations européennes, car les universités y seraient totalement impliquées.

LES SURSOUSCRIPTIONS ET LES TRL

Kurt VANDENBERGHE déplore que seule une proposition évaluée comme excellente sur trois puisse être financée. La Commission européenne essaiera d'être plus ouverte dans les sujets des appels à propositions, plus claire dans la définition des défis et impacts attendus. Elle essaiera de réduire le nombre de sujets, trop nombreux et trop spécifiques. Cela pose cependant un problème, car ces sujets proviennent d'une consultation publique. Il faudrait donc que les chercheurs acceptent que leurs sujets spécifiques ne soient plus explicitement mentionnés dans les programmes de travail du programme H2O2O, qui définissent les appels à propositions et leurs financements.

Une enquête de l'EUA souligne que le *technology readiness level*³ (TRL) représente souvent une barrière. Les appels mentionnant un TRL de plus 5 ou plus 6 soulève des difficultés. L'innovation n'étant pas toujours technologique ni linéaire, certains projets avec un potentiel d'innovation très élevé ne sont pas retenus parce que dans l'incapacité de démontrer qu'ils sont au niveau 5 des TRL, condition sine qua non pour être sélectionné.

Si pour Kurt VANDENBERGHE les TRL visent à une recherche d'impact et de résultat, il reconnaît cependant que l'accélération pour la mise sur le marché peut soulever de réels problèmes. Les sujets doivent être plus ouverts, même s'il s'agit d'en avoir moins, avec des objectifs plus clairs et des solutions moins prescriptives.

Enfin, il reconnaît que l'inflation d'instruments au sein d'Horizon 2020 nuit aux acteurs. La Commission européenne essaiera de les rationaliser.

³ Niveau de maturité technologique, voir

https://ec.europa.eu/research/participants/data/ref/h2o2o/wp/2014_2015/annexes/h2o2o-wp1415-annex-g-trl_en.pdf

Dans le cadre de l'évaluation à mi-parcours H2O2O, Kurt VANDENBERGHE informe qu'un groupe de haut niveau, présidé par Pascal LAMY, lancera ses travaux au mois de décembre et abordera les questions traitées dans le cadre de ce séminaire.

VALEUR INTEGRATIVE DES UNIVERSITES DANS LA POLITIQUE DE COHESION

Intervenants:

- KATJA REPPPEL – Chef d'unité adjointe, DG REGIO, croissance intelligente et durable, Commission européenne
- MANUEL TUNON DE LARA – Président de l'Université de Bordeaux
- ANNE BESNIER – Vice-Présidente déléguée à l'enseignement supérieur et à la recherche du conseil régional Centre Val de Loire, Présidente de la commission enseignement supérieur et recherche de l'Association des Régions de France

Modérateur: PATRICK LEVY – Président de la COMUE Université Grenoble Alpes

PLACE DE L'UNIVERSITE DANS LES DISPOSITIFS EUROPEENS

Il est rappelé que les programmes européens s'appuient davantage sur les individus que sur les établissements (exemple de l'ERC notamment), ce qui pose la question de la connexion de l'Europe à ses différents territoires, et le rôle que peuvent y jouer les universités.

Jean CHAMBAZ propose que les universités soient des vecteurs de l'innovation à long terme, via la promotion de l'entrepreneuriat, le développement des ressources humaines et l'amélioration des compétences fondamentales. Manuel TUNON DE LARA précise que parmi les 11 thèmes prioritaires de la politique de cohésion apparaissent notamment les TIC, l'environnement, l'éducation ou le changement climatique, autant de thèmes auxquels les universités devraient être automatiquement associées. Il s'interroge quant à la participation des universités aux programmes transfrontaliers, et si ces programmes sont réellement adaptés à une participation académique.

Katja REPPPEL rappelle que les universités peuvent s'appuyer sur le FEDER qui finance principalement des infrastructures de recherche, pas uniquement destinées au secteur public, mais également pour les entreprises privées et incubateurs. Le FSE (Fonds Social Européen), permet, lui, d'allouer des financements pour le développement de la formation des étudiants et des chercheurs (notamment en matière de connaissances entrepreneuriales), mais également du FEADER (Fonds Européen Agricole pour le Développement Rural) et du FEP (Fonds Européen pour la Pêche). Ces deux dispositifs financent des projets de recherche et d'innovation, à hauteur de 2 Md€. Les universités ne peuvent toutefois pas être des bénéficiaires directs, mais des prestataires de service de recherche pour les entreprises.

INTEGRATION DES UNIVERSITES DANS LES STRATEGIES DE SPECIALISATION INTELLIGENTE

Afin de poursuivre et de renforcer le processus de cohésion après 2020, Anne BESNIER précise

que l'ARF souhaite que le choix soit laissé aux régions quant au mode de soutien le plus approprié en fonction des projets.

En ce qui concerne la S3, l'interlocuteur de la Commission Européenne reste la région. La variable repose dès lors sur la relation existant entre l'université et sa région, et l'on constate de grandes disparités d'une région à l'autre. Dans certaines régions, les universités ont été associées en amont à l'élaboration et au choix des grands thèmes, au pilotage et à la suite du système.

Ne faut-il dès lors pas créer une obligation d'association en amont de l'université au dispositif? Or c'est déjà une obligation dans le règlement de la CE, d'autant plus que l'université a un rôle déterminant à jouer dans de nombreux thèmes prioritaires de la politique régionale européenne (éducation, TIC, environnement...).

On note toutefois de possibles difficultés dans la mise en œuvre des stratégies d'innovation au niveau régional, qui n'est pas nécessairement une « tradition » dans tous les pays. Pour la Commission européenne, il est important, au-delà de l'efficacité immédiate des dispositifs, de créer des plateformes permettant aux différents acteurs (région, universités, entreprises) d'échanger et de trouver des complémentarités afin de permettre la mise en place d'une approche selon les chaînes de valeur.

La Commission Européenne déplore son incapacité à mieux coordonner cette politique de cohésion au niveau européen. Elle n'a, en effet, à ce stade pas la capacité de rapprocher les régions oeuvrant dans les mêmes thématiques de spécialisation, ce qui nuit à l'établissement d'une vision commune et partagée.

L'INFLUENCE POLITIQUE A BRUXELLES

Intervenants:

- DENIS DESPREAUX – Chef de la mission Europe et international pour la recherche, l'innovation et l'enseignement supérieur (MEIRIES), Ministère de l'Education nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche
- JOSE CARLOS GOMEZ-SAL – Président de la commission R&D de la CRUE
- STEPHANIE VON EUW – Vice-Présidente du Conseil régional d'Ile-de-France en charge des affaires européennes
- PASCAL MANGIN – Membre du Comité des Régions, Conseiller régional, Région Alsace-Champagne-Ardenne-Lorraine
- Julien BLANC – Représentant d'Aix-Marseille Université à Bruxelles

Modérateur: LUC HITTINGER – Délégué permanent de la CPU à Bruxelles

ORGANISATIONS AU NIVEAU NATIONAL

Les premiers bilans d'Horizon 2020 sont contrastés, La France demeure un acteur majeur du programme-cadre, avec un très bon taux de succès. La participation effective dans les projets la

place toutefois en quatrième position, notamment en raison d'un déficit de proposition (Simone BONNAFOUS). Kurt VANDENBERGHE souligne quant à lui l'augmentation de la participation des universités françaises dans le programme H2O2O qui est passée sur la base des calculs de la CE de 14 à 16%.

Face à ce constat, le Premier Ministre a demandé une inspection générale auprès des acteurs nationaux de la recherche pour identifier les résultats mitigés de la participation française au programme H2O2O. Ce rapport concerne davantage l'accompagnement et l'incitation, tout en étant étendu à la question de l'influence française à Bruxelles.

Denis DESPREAUX constate une diversification croissante de la comitologie : constitution de réseaux, groupes d'intérêt, plateformes, initiatives de programmation conjointe... La transformation du programme-cadre H2O2O a entraîné une distanciation entre les experts et la recherche, les défis sociétaux étant, par nature, transdisciplinaires.

A partir de 2 exemples de comitologie (procédure de prise de décisions européenne), le Ministère a constaté que différents acteurs intervenaient en matière d'influence, mais d'une manière éclatée qu'elle nomme « voie lactée ». Il lui est dès lors difficile d'avoir une vision claire de l'impact réel de ces groupes à Bruxelles.

Denis DESPREAUX précise que la méthode n'a de sens que si la communauté académique et scientifique est force de propositions. Ce n'est aujourd'hui pas le cas. Une européanisation des réflexions est nécessaire, tout comme la présence d'experts venant exposer et appuyer leurs points de vue à Bruxelles.

L'Espagne, comme le mentionne Jose Carlos GOMEZ SAL, a profondément restructuré son organisation nationale et régionale afin d'accroître sa participation au programme H2O2O. Cette restructuration était d'autant plus nécessaire que le programme européen devait compenser la baisse des crédits de recherche du gouvernement central. Différentes initiatives ont accompagné cet objectif politique : mise en place du programme Euroscientia (création de bureaux européens dans les universités) qui a très vite donné des résultats (obtention de projets européens multipliée par 6 sur les 5 dernières années), représentation de 24 universités à Bruxelles, installation d'un bureau de la CRUE à Bruxelles.

ORGANISATIONS AU NIVEAU REGIONAL

Stéphanie VON EUW rappelle que le Conseil régional d'Ile-de-France a récemment mis en place une direction des affaires européennes. Il ambitionne de devenir une plateforme fédérant les différentes initiatives et acteurs. La région souhaite présenter et appuyer les dossiers portés par les universités, les entreprises et/ou les associations franciliennes, afin de trouver les financements idoines et assurer un portage efficace du projet.

La région Ile-de-France souhaite également créer une culture européenne au sein des différents services et unités lors du montage des dossiers afin que la direction des affaires européennes puisse venir en appui de la démarche.

Pascal MANGIN considère que le législateur ne pouvant être informé de tous les sujets, puisse

rencontrer les acteurs concernés. Le lobbying représente plus que de l'influence stricto sensu mais consiste bien en la définition d'un objectif et de la mise en place de moyens afin d'obtenir un résultat. Cela peut partir d'une réalité locale, encore faut-il être conscient que les arcanes bruxelloises ne sont pas plus compliquées que celles d'un Etat ou d'un organisme de recherche comme le CNRS. Pour la région Grand-Est, Bruxelles représente davantage un enjeu politique que monétaire. Il se réjouit dès lors du rôle plus important joué par la Représentation Permanente française auprès de l'Union, qui essaie de renforcer les liens entre les réseaux.

AU NIVEAU DES ETABLISSEMENTS FRANÇAIS, seule Aix Marseille Université est représentée à Bruxelles. La stratégie d'établissement de l'université passait par l'ouverture d'un bureau dédié. La dimension recherche et innovation a été définie comme prioritaire la première année, et s'inscrit dans une démarche de construction de l'autonomie et de l'identité de l'établissement.

La mission de lobbying de ce bureau a deux dimensions : institutionnelle (relations avec le niveau européen qu'est la Commission) et partenariale (majeure partie des collaborations académiques, scientifiques et industrielles étant en Europe). L'enjeu principal de cette mission est la visibilité, puis les échanges afin de pouvoir établir des comparaisons et collaborations avec d'autres établissements.

La coordination avec les représentations plus transversales peut être un sujet de réflexion, le CLORA ou la CPU ne pouvant promouvoir les établissements individuellement. Une présence individuelle renforcée n'est pas incompatible avec une plus grande efficacité collective.

CONCLUSIONS DU SEMINAIRE

Pour Jean-Pierre FINANCE, le séminaire a permis la mise en lumière d'un certain nombre de grands défis concrets, notamment le défi de la position économique et de l'inclusion sociale.

Au niveau national, le rapprochement en cours des dimensions recherche, enseignement supérieur et innovation se fait en parallèle avec les réflexions au niveau européen quant au rapprochement enseignement/recherche et d'une gouvernance plus intégrée, qu'il est souhaitable de renforcer.

L'importance des groupes d'experts est également rappelée, non pas seulement pour influencer mais aussi pour construire la politique européenne en matière de recherche et d'innovation, ce qui représente une autre piste de travail. Les présidents doivent dès lors s'impliquer pour inciter leurs collègues à renforcer leur présence dans ces groupes, qu'il s'agisse des évaluations ou des enceintes prospectives.

Reste à construire une culture de la région, qui n'existe pas encore vraiment en France, pas uniquement en termes législatifs et réglementaires mais également en termes d'appropriation du citoyen et des universités. Cela ne sera possible que si les nouvelles grandes régions permettent au monde de l'enseignement supérieur et de la recherche de jouer pleinement un rôle à leur mesure. Pensé collectivement, le développement économique et social des régions pourra ainsi utilement contribuer à renforcer l'influence française en Europe, pour peu qu'il soit au service d'une ambition partagée et qu'il ne renforce pas la fragmentation exacerbée entre les acteurs français qui nuit à la cohérence de la présence française.

La revue à mi-parcours et la définition des prochains programmes européens représente un moment de forte mobilisation de nos communautés, encore sera-t-il nécessaire qu'elles se concertent davantage pour porter des messages forts, intelligibles et surtout une vision des politiques européennes adaptées aux acteurs de la recherche, de l'enseignement supérieur et de l'innovation.

Face aux crises que connaît la construction européenne, les universités doivent également contribuer à redéfinir les valeurs sur lesquelles reposent la construction européenne, à l'essence même de son identité. Ce séminaire, outre l'échange des points de vue, trace également la voie aux nombreux chantiers que les universités doivent relever.